



VOL. 29 / N° 2 / OCTOBRE 2021

Date de tombée : 18 octobre 2021

Prochaine parution : 2 novembre 2021

INDEX

- 2 : Mot du maire
- 3 : Le mot d'urbain
- 4 : Gestion des matières résiduelles
 - Licence de chien – Rincage du réseau – Bureaux fermés
- 5 : Bibliothèque – Publicité – Le Marchand de lunettes
- 6 : Filles d'Isabelle – Voyage organisé – L'Entraide
- 7 : Fermières – Club FADOQ
- 8 : Cadets 544 Lotbinière – Accès transports viables
- 9 : Équipe pastorale – Express vers Ste-Foy, Élections
- 10-14 : Procès-verbaux de septembre
- 14 : Regroupement des jeunes – Présence Lotbinière
- 15 : Coordonnées



Mot du maire



Il y a quelques mois j'ai annoncé que je ne solliciterai pas un 3^e mandat comme maire de Saint-Apollinaire. Après 16 années de vie politique, je me suis dit qu'il était temps pour moi de passer le flambeau. J'ai été conseiller municipal de 2005 à 2013 et maire de 2013 à 2021. Je peux vous dire que je suis très fier d'avoir pu participer aux destinées de notre Municipalité pendant ces 16 années. J'ai toujours travaillé pour l'ensemble de notre communauté. Je vous remercie, citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire de m'avoir fait confiance durant toutes ces années. Ce fut un honneur pour moi d'être votre maire.

Naturellement, ce travail ne se fait pas seul. C'est la raison pour laquelle je tiens à remercier les conseillers et notre conseillère qui ont collaboré avec moi pendant ces 2 derniers mandats, soit : M. Léopold Rousseau (2013-2017), M. Daniel Laflamme (2017-2021), M. Jean-Pierre Lamontagne (2013-2021), M. Jonathan Moreau (2013-2021), Mme Julie Rousseau (2013-2021), M. André Sévigny (2013-2021) et M. Alexandre d'Amour (2013-2021). Ils ont été de très bons partenaires de travail, cela nous a permis de faire grandir notre municipalité tout en augmentant les services disponibles. En 2013, nous étions un peu plus de 5000 habitants, lorsque le décret de la population sortira pour l'année 2021, nous serons environ 7800 habitants.

Je tiens aussi à remercier nos employés municipaux pour l'attention qu'ils portent à vous donner le meilleur service possible.

Merci aussi à nos pompiers qui font un très bon travail en sécurité incendie, mais aussi qui assurent notre sécurité en cas d'urgence.

Enfin, merci à tous les bénévoles de notre municipalité, ce sont des gens très importants qui rendent des services à plusieurs de nos citoyens.

Pour terminer, nous avons travaillé très fort pour aller chercher plusieurs millions de dollars en subventions afin d'améliorer notre qualité de vie.

Voici quelques-uns des projets qui ont été réalisés :

- Centre multifonctionnel : Plus de 6 000 000 \$ en subvention;
- Agrandissement de la caserne des pompiers : 2 200 000 \$ en subvention;
- Future patinoire couverte réfrigérée : 2 700 000 \$ en subvention;
- Aménagement du skatepark et de la pumptrack sur la rue des Vignes;
- Entretien des routes, entre 700 000 \$ et 900 000 \$ par année au budget;
- Agrandissement de l'usine de traitement d'eau potable;
- Ouverture de 6 nouveaux puits pour l'approvisionnement en eau potable;
- Rénovation intérieure de la salle communautaire;
- Construction du nouveau chalet des loisirs sur la rue des Vignes;
- Construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes sur le chemin Bourret;
- Aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la route 273, entre la rue Moreau et la rue des Vignes, au coût de 800 000 \$. Puisque la sécurité de nos enfants est très importante pour le conseil, nous avons payé les coûts même si la route 273 est sous la juridiction du MTQ.

Même si beaucoup d'argent a été investi à Saint-Apollinaire depuis 8 ans, l'augmentation de votre compte de taxes n'a jamais été supérieure à l'inflation et souvent même en bas de 1 %, et à l'occasion près du 0 %. Présentement, le surplus accumulé est de plus 2 200 000 \$. Cette somme est utile pour parer aux frais imprévus. Nous sommes fiers de nos réalisations.

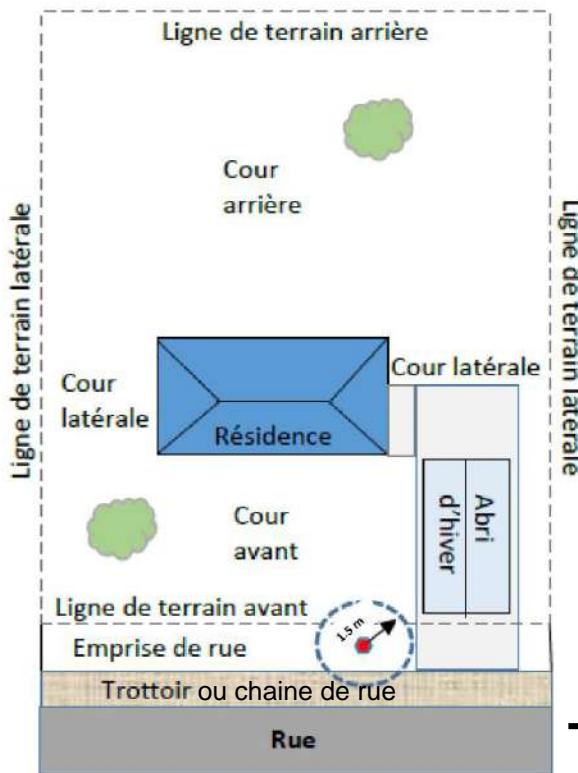
C'était donc mon dernier mot du maire, merci de m'avoir lu. Bonne continuité au prochain conseil.

Votre maire,
Bernard Ouellet

LE MOT D'URBAIN

Service de l'urbanisme

ABRIS D'HIVER (autos et accès piétonniers)



Normes applicables

Un abri d'hiver pour véhicules ou pour piétons est permis dans toutes les cours.

Un abri doit être distant d'au moins 1.5 mètre de la bordure de rue ou du pavage **sans jamais empiéter l'emprise de rue**.

Un abri d'hiver ne peut être installé à moins de 1.5 mètre d'une borne-fontaine **ni être fixé sur celle-ci**.

Aux intersections, les dispositions relatives au triangle de visibilité de 6 mètres doivent être respectées.



Période autorisée

Les abris d'hiver pour véhicules et piétons à l'entrée d'un bâtiment principal, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales, sont autorisés dans toutes les zones du **1^{er} octobre au 1^{er} mai de l'année suivante**.

Types des demandes de permis et certificats	Août	Cumulatif
Agrandissement – Bâtiment complémentaire	2	5
Agrandissement – Bâtiment principal	2	14
Autorisation – Abattage d'arbre	3	16
Autorisation – Camion restaurant	0	11
Autorisation – Changement d'usage	1	9
Autorisation – Chenil	1	2
Autorisation – Démolition	1	8
Autorisation – Enseigne	0	7
Autorisation – Remblai / Déblai	0	1
Autre construction complémentaire	0	1
Branchement	12	101
Clôture et muret de soutènement	8	45
Construction bâtiment complémentaire	12	74
Construction bâtiment principal	12	120
Installation septique	2	41
Licence de chien	1	7
Patio, galerie, terrasse	6	34
Terrasse commerciale	0	1
Piscine	8	83
Puits	1	15
Transformation et réparation	7	63
Lotissement	0	8
Total	79	666

L'entreposage extérieur de bois de chauffage

Sur un terrain résidentiel :

Le bois doit être proprement empilé et cordé; il ne peut en aucun temps être laissé en vrac sur le terrain sauf pour une période continue et maximale de 30 jours.



L'entreposage doit être fait dans les cours latérales et arrière du terrain, à une distance minimale de 1 mètre des lignes de terrain. Cette distance minimale peut être réduite si une clôture opaque ou une haie conforme au règlement est érigée entre les lignes du terrain et les cordes de bois.

L'entreposage ne doit pas obstruer une fenêtre, porte ou issue, ni être situé sous celle-ci.

La hauteur maximale pour cet entreposage est de 2 mètres.



*Bon automne à tous!
Votre ami, Urbain Fleury*

*Faites le www.st-apollinaire.com
pour tout complément d'information*

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'écocentre de la MRC de Lotbinière

Saint-Flavien (1450, rang Pointe-du-Jour)

Que peut-on y déposer gratuitement?

Métaux, bois (sauf traité), plastique et carton, encombrants métalliques, huiles, peintures, résidus domestiques dangereux (RDD), produits électroniques, pneus de véhicules automobiles, huiles de cuisson, etc.

Visitez le www.mrclotbiniere.org pour la liste détaillée et les heures d'ouverture.

Le feuillicyclage : Une pratique à adopter

Le feuillicyclage consiste à tondre les feuilles mortes à l'automne et à les laisser sur place pour donner un excellent engrais à votre sol. Vous pouvez également utiliser les feuilles mortes pour protéger vos plates-bandes durant l'hiver.

SAVIEZ-VOUS QUE les feuilles mortes sont un excellent intrant à votre compostage domestique?

Évitez de placer vos feuilles mortes à la poubelle. Ces dernières généreront des gaz à effet de serre si elles sont enfouies.

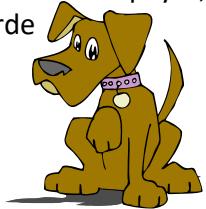
LICENCE DE CHIENS

Une licence est obligatoire en vertu de la réglementation municipale. Vous pouvez l'obtenir au bureau municipal au coût de 20 \$ pour le premier chien et 25 \$ pour le deuxième, et ce, pour la vie du chien.

Vous pouvez également inscrire votre animal en remplissant le formulaire en ligne à www.st-apollinaire.com, sur la page d'accueil, **PERMIS EN LIGNE**. L'enregistrement et la médaille de votre chien vous seront transmis par la poste dans les jours suivants.

Le fait de ne pas identifier votre animal est possible d'une amende beaucoup plus importante que les droits à payer, soit de 100 \$ à 1000 \$, plus les frais de garde si le chien est errant.

Merci de votre collaboration!



RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Dans le but de vous assurer l'apport d'une eau de qualité, la Municipalité tient à aviser les usagers qu'elle procédera au nettoyage du réseau d'aqueduc à compter du **lundi 18 octobre jusqu'au vendredi 29 octobre 2021**.

Le nettoyage débutera vers 21 h. Aucun produit chimique n'est utilisé.

Si toutefois l'eau était colorée, brouillée ou contenait des particules, veuillez la laisser couler quelques instants avant de l'utiliser. Il est possible que le nettoyage occasionne des baisses de pression.

Les bureaux de la Municipalité et mandataire de la SAAQ seront FERMÉS le lundi 11 octobre prochain pour la fête de l'Action de grâce



La bibliothèque « Au Jardin des livres » vous informe...

Mise à jour de nos services | COVID-19

- L'accès aux rayons est permis et le prêt de documents sur réservation est toujours disponible.
- Le nombre de personnes admises est limité.
- Le port du couvre-visage est requis en tout temps ainsi que la distanciation physique.
- L'accès aux postes informatique est permis.



Pour cette conférence, Pierre-Luc Côté viendra nous présenter trois treks qu'il a faits lors de son dernier périple au Népal : le camp de base de l'Everest, le sanctuaire des Annapurnas et la vallée du Langtang. Par le biais de ses photos, il nous présentera la beauté des montagnes himalayennes ainsi que la richesse culturelle du Népal.

Pour l'occasion, apportez votre téléphone cellulaire pour participer de manière interactive à la présentation et ainsi courir la chance de remporter un prix de participation!

QUAND : Le mercredi 20 octobre à 19 h

OÙ : À la salle du conseil

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : À la bibliothèque ou par téléphone au 418 881-3996, poste 250

Places limitées

NOUS RECRUTONS TOUJOURS DES BÉNÉVOLES

Si vous avez quelques heures à donner, il nous fera plaisir de vous accueillir parmi nous. Si avez des questions, appelez-moi au 418 881-3996, poste 251, ou écrivez-moi à bibliotheque@st-apollinaire.com

NOS HEURES D'OUVERTURE!

2 commis ont été engagés afin que l'on puisse prolonger nos heures d'ouverture. Le changement des heures est prévu en octobre.

Suivez-nous sur Facebook Bibliothèque Au jardin des livres pour connaitre nos nouveautés!



Un gros merci de votre collaboration et de votre patience.

Marc-Olivier Laprise,
responsable de la bibliothèque

PUBLICITÉ GRATUITE COMMERCES ET INDUSTRIES DE SAINT-APOLLINAIRE

Vous avez une entreprise située sur le territoire de Saint-Apollinaire et vous désirez vous faire connaître?



Il vous est possible d'avoir une publicité **gratuite** au verso de notre journal. Une page 8 1/2 X 11 en couleur, mais **une seule et unique fois**.

Pour information ou pour réserver votre mois pour votre publicité, communiquez avec Manon Côté au 418 881-3996, poste 233 ou par courriel à : manon.cote@st-apollinaire.com.

Votre publicité peut être prête à être publiée ou nous pouvons la faire pour vous gratuitement.

Ne tardez pas, il n'y a que 10 parutions par année.



Des lunettes pour tous!

Où ? À L'Oasis de Lotbinière au 17 rue des Érables à St-Flavien (en face de la Salle des Lions)

Qui ? Toute la population de Lotbinière

Quand ? Lundi 20 septembre 2021

Lundi 18 octobre 2021

Lundi 15 novembre 2021

Lundi 20 décembre 2021

Obtenez des lunettes à moindre coût dans la MRC de Lotbinière, lors des visites du Marchand de lunettes dans les locaux de L'Oasis !

Une économie moyenne de 70%

Comment ? Ayez la prescription de votre optométriste en main. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au 581-983-3883. Prévoyez un délai de 4 semaines pour la réception de vos montures et le paiement doit s'effectuer le jour de la livraison.

LE MARCHANT DE LUNETTES, C'EST :

Des lunettes de qualité et garanties permettant des économies substantielles.

Des lunettes ophtalmiques adaptées à vos besoins.

Une grande sélection de montures.

Un service courtois et personnalisé.

Des lunettes à moindre coût pour les personnes recevant de l'aide sociale.

Reçus valides pour les assurances.

Pour information supplémentaires : www.marchanddelunettes.org

**LE
MARCHAND
DE LUNETTES**
LUNETTERIE COMMUNAUTAIRE

L'Oasis
DE LOTBINIÈRE
GROUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIVE
EN SANTÉ MENTALE
418-728-2085

Filles d'Isabelle

L'espoir d'une journée!

Réveille-toi le matin avec la ferme conviction que quelque chose de meilleur va se produire.

Une pensée positive le matin peut changer ta journée en entier. Nous sommes tous un rayon de soleil pour quelqu'un, mais on ne le sais pas toujours!

Je fais de mon mieux pour aujourd'hui.

Je gagne mon repos pour ce soir.

Je mets de l'amour dans mes actes.

J'utilise la bonté dans mes pensées.

Je planifie de grandes choses pour demain, même si on ne connaît pas le futur, c'est de l'assurance.

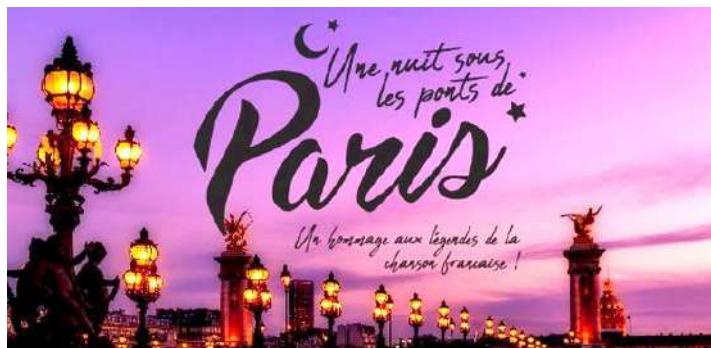
Je clôture cette journée avec joie et maintenant j'accueille un sommeil sain et réparateur.

Toutes les nuits nous allons au lit sans aucune assurance d'être en vie le matin. On mets toujours l'alarme pour se réveiller « C'est l'espérance ».

Unité - Amitié - Charité



Monique Defoy,
Régente du Cercle Madeleine de Verchères # 1110



UNE NUIT SOUS LES PONTS DE PARIS AU THÉÂTRE ST-DENIS
Un hommage aux légendes de la chanson française!

QUAND : 29 au 30 octobre 2021.

COÛT : 249 \$. Incluant le transport en autocar de luxe. Hébergement pour 1 nuit. 3 repas. Service d'un guide accompagnateur. Activités au programme. Taxes et frais de service.

POUR INFORMATION OU RÉSERVATION :
Monique Defoy 418 881-3121



L'ENTRAIDE

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

Nous voici en automne; les journées sont de plus en plus courtes et les soirées plus froides. Nous devons nous habiller en conséquence.

Ça sera bientôt l'Halloween et nous avons une multitude de costumes, de vêtements pour en fabriquer vous-même, ainsi que des décorations pour vos demeures. Venez nous voir et découvrez nos spéciaux.

Depuis plus d'un an, nous avons deux façons de payer les achats, soit par carte débit ou en argent. Nos clients sont très heureux d'avoir ce choix.

Nos heures d'ouverture du jeudi soir changeront à compter du **14 octobre 2021**. Nous allons ouvrir de **18 h à 20 h 30**. Les heures des mardis resteront de 10 h à 16 h ainsi que et les 2^e et 4^e samedi du mois de 10 h à 16 h .

Nous recherchons toujours des bénévoles qui ont quelques heures de libres pour venir nous aider dans certains départements. Ce que vous trouverez avec nous, c'est des personnes qui aiment aider les gens. Vous allez pouvoir connaître les gens de votre communauté et faire une différence dans la vie des personnes qui ont parfois besoin d'un coup de main. Nous vous attendons avec le sourire!

À bientôt,

Les bénévoles de L'Entraide
de St-Apollinaire



L'EAU EST UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

**ENSEMBLE,
PRÉSERVONS-LÀ.**

**ATTENTION AU
GASPILLAGE!**



CERCLE DE FERMIÈRES



Après la tenue de notre assemblée générale annuelle en septembre dernier, mesdames Solange Fortier, Louise Verreault et Johanne Bergeron ont été réélues dans leur poste respectif. Le Cercle de Fermières Saint-Apollinaire est très heureux de souligner la nomination d'une nouvelle conseillère no 2, Stéphanie Bélanger, qui aura désormais la responsabilité des communications, en remplacement de Claudine Bouchard. À titre de vice-présidente, cette dernière s'impliquera désormais dans le comité arts textiles.

Lors de notre dernière rencontre mensuelle qui a pu se tenir en présentiel, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur, notre carnet de voyage a été remis à toutes les membres, qui pourront à leur tour contribuer à l'ajout d'activités dans plusieurs domaines : nutrition, lecture, loisirs artisanaux, tricot, couture et plus encore. De nombreux prix de participation seront offerts aux membres qui oseront réaliser les nouveautés proposées dans ce carnet. Ce nouvel outil se veut un incitatif pour découvrir de nouvelles techniques et explorer de nouveaux intérêts, en plus de favoriser l'interaction entre toutes les membres de notre Cercle. Il commence déjà à se garnir et il est clair que ces ajouts sauraient vous occuper pour l'année à venir!

Pour nos membres qui souhaitent joindre le merveilleux univers du tissage, nos métiers à tisser « Voyageurs », ces petits métiers à tisser facilement transportables, débuteront leur épopée chez celles qui désirent apprendre le tissage ou de nouvelles techniques dans le confort de la maison. Si c'est quelque chose qui vous intéresse, n'hésitez pas à solliciter la soussignée, par courriel ou via notre page Facebook, il nous fera plaisir de prendre le temps de vous informer davantage.

Comme les mesures sanitaires permettent désormais de petits rassemblements, plusieurs activités seront proposées dans les mois à venir. Après une difficile période de confinement, nous avons toutes envie de nous rassembler pour partager nos expériences diverses, apprendre de l'expérience de nos aînées, et poursuivre les différents projets en cours. Joignez-vous à nous lors des vendredis créatifs qui se tiendront dans le hall du centre Multifonctionnel, de 13 h à 15 h 30. Les rencontres de l'automne sont prévues les 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre et 10 décembre à venir.

Nos réunions régulières se tiennent chaque premier mercredi du mois à la salle du conseil municipal (94, rue Principale). Bienvenue à toutes les jeunes filles (14 ans et plus) et femmes qui souhaitent échanger, pratiquer ou apprendre des arts traditionnels.

Stéphanie Bélanger, conseillère no 2
Responsable des communications

CLUB FADOQ Les Alouettes

fadoq

Notre assemblée générale a eu lieu comme prévu le 14 septembre dernier à notre salle FADOQ.

Nous remercions les personnes qui étaient présentes à cette assemblée, ainsi qu'à mesdames Angèle Bernier et Liette Rhéault du secteur Tilly.

C'était un grand plaisir pour nous tous de vous voir.

Nous remercions les membres du conseil sortants :

Mme Lina Desrochers, Mme Claudette Roy Croteau et M. Paul Breton.

Nous apprécions tout le beau travail qu'ils ont fait, des heures de travail et de bénévolat. **Sincèrement MERCI à vous 3!**

Nouveau conseil :

- M. Joscelyn Huot, président
- M. Gilles Boudreau, vice-président
- Mme Danielle Rochon, trésorière
- Mme Monique Defoy, secrétaire
- Mme Colette Lamontagne, administratrice
- Mme Lisette Pouliot, administratrice
- Mme Claire Bilodeau, administratrice

Sincèrement merci d'avoir accepté un poste au sein du conseil FADOQ les Alouettes de Saint-Apollinaire.

Mille mercis à tous nos membres d'encourager et de supporter la FADOQ.

Depuis 2020, c'est difficile pour tous! Tout est différent, nos activités physiques et sociales ont été mises sur pause pour éviter la propagation du virus.

Nous avons tous bien hâte de reprendre nos activités, de nous amuser et de bouger. Nous vous aviserons des activités qui pourront peut-être débuter en octobre.

Tout le conseil est là pour vous!

Nous avons tous hâte que ça bouge...

Joscelyn Huot, président
418 881-2639

Cadets 544 Lotbinière

L'Escadron de cadets 544 Lotbinière est en période active de recrutement et est à la recherche de nouveaux cadets et de nouvelles cadettes!

L'Escadron 544 organise une foule d'activités de septembre à juin, en plus d'offrir l'opportunité de participer à des camps d'été rémunérés d'une durée de 1 à 8 semaines en juillet et en août. Les activités incluent : expéditions en forêt, journées de survie en forêt, activités de tir de carabine à air comprimé, périodes d'instruction sur l'aérospatiale, entraînements et sports, cours sur l'art oratoire et sur la citoyenneté, activités de leadership et possibilité de participer à des cours de pilotage gratuits!



Les activités de l'Escadron se déroulent à l'École de la Source de Laurier-Station le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30, dans le respect des mesures de santé publique (port du masque, distanciation, etc.). Toutes les activités, sans aucune exception, sont gratuites!

Début des activités le 17 septembre 2021. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, consultez et joignez-nous sur notre page Facebook « Cadets de l'Air - Escadron 544 Lotbinière » ou écrivez-nous au courriel suivant : cadets544@gmail.com.

Au plaisir de vous rencontrer!



Citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire

Remplissez une enquête
sur vos déplacements

ET

**Courez la chance de gagner un
certificat de 200\$ chez IGA
Marché Veilleux !**

www.mobilité-s.org
Un territoire de possibilités

Avec la participation financière de



Mobilité.s bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2050.





Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière

Élisabeth dit à son fils Jean :

« Alors que j'étais stérile, le Seigneur m'a permis de t'enfanter. D'un rameau qui semblait mort, le Seigneur a fait surgir la vie. Que son nom soit béni à jamais ». Ainsi pour son Église chez nous.

NOUVELLES DE L'ÉQUIPE PASTORALE

Comme nous vous l'annoncions dans la dernière parution, notre nouvelle équipe pastorale est entrée en fonction le 1^{er} août dernier.

Notre première réunion d'équipe de la nouvelle année pastorale a eu lieu le 8 septembre à St-Flavien. Beaucoup de sujets étaient à l'ordre du jour, certains concernant nos trois paroisses et d'autres concernant l'une ou l'autre de nos paroisses. Nous nous sommes donc donné comme mode de fonctionnement de nous rencontrer une fois par mois en grande équipe et une fois par mois en équipe locale pour les sujets plus locaux comme par exemple l'IVC vécue avec des colorations plus locales.

Pour faciliter le travail de coordination et les contacts entre les différents services et les personnes responsables, un bottin a été préparé contenant tous les responsables de services de chacune de nos communautés locales de nos trois grandes paroisses.

Du point de vue administratif, nous nous sommes répartis l'accompagnement des Assemblées de fabriques : Jean-Paul accompagne les Assemblées de St-Laurent-Rivières-du-Chêne et Notre-Dame des Érables et moi, je continue avec celle de Ste-Élisabeth. Il est prévu que nous échangions nos responsabilités en cours de mandat.

Du point de vue du calendrier des célébrations, un premier horaire a été monté jusqu'en septembre couvrant nos 24 lieux de culte. À partir d'octobre, chaque lieu aura une célébration aux deux semaines le dimanche et une par mois sur semaine. Les célébrations dans les résidences d'aînés reprendront en octobre à raison d'une par mois en moyenne selon les possibilités des célébrants.

Comme chaque année, il y a eu un lancement diocésain de la nouvelle année pastorale. Il a eu lieu le 25 septembre en webdiffusion. Vous pouvez aller le visionner sur www.ecdq.tv

En terminant, nous nous souhaitons une bonne année pastorale ...

En route et en mission...en Lotbinière-Érable

Denis Lalancette, curé-modérateur

Express
vers Sainte-Foy

2021



EN SEMAINE DE

Laurier-Station
Saint-Apollinaire
Sainte-Foy

DÉPARTS le matin et le midi :
Laurier-Station à
6 h 15, 6 h 45, 8 h et 11 h 15

RETOURS le midi et le soir :
Sainte-Foy à
13 h, 16 h 10, 17 h et 18 h 10



Internet sans fil
GRATUIT
dans l'autobus

POINTS DE VENTE

PROXIM Kirouac et Lavoie : 130, boul. Laurier, Laurier-Station
JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire

www.express-lotbiniere.com • 418 881-3884 # 103

LE 7 NOVEMBRE,

je vote!



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

PROCÈS-VERBAUX – SEPTEMBRE

SÉANCE ORDINAIRE 13 SEPTEMBRE 2021

PIIA PATRIMOINE – 151, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-581 pour la propriété située au 151, rue Principale;

ATTENDU QUE la demande consiste à installer des sections de clôture en bois peint blanc et poteau rouge comme la résidence;

ATTENDU QU'un avis de l'architecte-conseil recommande que les sections de clôture soient plutôt teint couleur cèdre ou séquoia puisqu'elles n'appartiennent pas à l'architecture de la maison;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande selon la recommandation de l'architecte-conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2021-581 soit autorisée en recommandant de teindre les sections de clôture de couleur cèdre ou séquoia et qu'il soit également recommandé l'ajout de capuchon aux poteaux des sections de clôture.

Adopté à l'unanimité.

PIIA PATRIMOINE – 48, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-631 pour la propriété située au 48, rue de l'Église;

ATTENDU QUE la demande consiste à installer une clôture en bois teint naturel entourant la cour arrière de la propriété;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2021-631 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

PIIA ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – 265, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-170 pour la propriété située au 265, rue Laurier;

ATTENDU QUE la demande consiste à agrandir le bâtiment principal;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution no 18480-04-2021 à la séance du conseil du 12 avril 2021, qui autorisait le projet d'agrandissement en précisant que le dossier soit revu pour l'aménagement du terrain;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé le plan d'aménagement de l'aire de stationnement;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le plan d'aménagement de l'aire de stationnement soit accepté comme présenté en ajoutant des arbustes en façade.

Adopté à l'unanimité.

DÉROGATION MINEURE – 61, RUE LAFLAMME

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2021-663 pour la construction d'une habitation à marge latérale zéro avec un garage attenant au 61, rue Laflamme;

ATTENDU QUE le demandeur a également déposé une demande de dérogation mineure numéro 2021-062 afin d'autoriser la construction d'un garage attenant à une habitation à marge latérale zéro puisque le Règlement de zonage numéro 590-2007 prohibe un garage attenant comme bâtiment complémentaire à une habitation à marge latérale zéro;

ATTENDU QUE le terrain sur lequel est projetée la nouvelle construction est de grande superficie et que la marge latérale restante, malgré la présence du garage attenant, est supérieure à la marge latérale minimale de 4 mètres;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 30 août 2021;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2021-062 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 915-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 594-2007 SUR LES PIIA

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) implique un pouvoir discrétionnaire par une appréciation d'un projet par analyse qualitative;

ATTENDU QUE le conseil a ajouté les bâtiments d'intérêt patrimonial situés à l'extérieur du noyau villageois au règlement sur les PIIA et qu'une résidence a été omise;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du projet de Règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Qu'un projet de règlement portant le no 915-2021 soit et adopté

Adopté à l'unanimité

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 915-2021

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 915-2021 ayant pour objet de modifier le Règlement no 594-2007 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de modifier l'annexe 2.

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'une camionnette pour le service de sécurité incendie, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue, soit :

Soumissionnaire	Prix soumis taxes incluses
Banlieue Ford inc.	48 283.76 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat d'une camionnette Ford F-150 Xlt supercrew 2017 auprès de Banlieue Ford, au coût de 48 283.76 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

DÉMISSION DE DEUX POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE messieurs Étienne Sigier et Félix Bastrash ont remis leur démission en septembre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter les démissions de ces pompiers, de les remercier pour leurs années données au service de la Municipalité de Saint-Apollinaire et qu'une lettre de remerciements leur soit transmise à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE DE DEUX POMPIERS

ATTENDU QUE la Municipalité a comme objectif de maintenir un effectif du service afin de répondre aux exigences du schéma de risque en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a procédé à des entrevues de sélection et que le directeur et les officiers du service de sécurité incendie ont recommandé l'embauche de 2 nouveaux membres;

ATTENDU QUE les candidats devront s'engager à répondre aux exigences de formation du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de monsieur Bruno Julien et madame Laurence Thibault comme pompiers volontaires et qu'ils soient soumis à une période de probation de 1 an.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 914-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS (RHSPPPP)

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 914-2021 ayant pour effet de modifier le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP).

Une présentation du présent projet de règlement est faite séance tenante.

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR 7 PONCEAUX ET RUE DES JONQUILLES

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées à 3 compagnies pour des travaux de pavage sur 7 ponceaux, ainsi que la réparation de la rue des Jonquilles;

ATTENDU QUE 2 soumissions sur 3 ont été reçues, soit :

- Les Entreprises Lévisiennes inc. au prix de 535 \$ la tonne plus taxes.
- BML au prix de 657 \$ la tonne plus taxes.
- Construction & pavage Portneuf n'a pas soumissionné.

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Les Entreprises Lévisiennes inc., pour un coût de 535 \$ la tonne, pour environ 70 tonnes.

Les travaux consistent à :

- Préparation de la surface
- Compaction
- Asphaltage

Adopté à l'unanimité.

OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA RUE LAURIER

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de réfection de la rue Laurier, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 8 soumissions ont été reçues, soit :

Soumissionnaire	Prix soumis taxes incluses
Les Entreprises Delorme inc.	1 264 216.27 \$
Excavation LJJ inc.	1 416 967.13 \$
T.G.C. inc.	1 427 545.69 \$
Excavations Tourigny inc.	1 528 882.17 \$
Sintra inc.	1 586 655.00 \$
Giroux & Lessard limitée	1 791 353.11 \$
Les Excavations Lafontaine inc.	1 881 629.11 \$
Maxi-Paysage inc.	2 001 500.91 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Les Entreprises Delorme inc., pour un coût de 1 264 216.27 \$ taxes incluses, pour effectuer les travaux de réfection d'une partie de la rue Laurier.

Adopté à l'unanimité.

PAIEMENT NO 2 À GIROUX & LESSARD – TRAVAUX RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la compagnie Giroux & Lessard ltée a effectué une demande de paiement no 2 pour la réfection de la rue Principale, entre la rue de l'Église et la rue Côté;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à la demande de paiement no 2 relative aux travaux de la rue Principale, d'un montant de 861 119.76 \$ taxes incluses, conditionnellement à l'approbation d'Apex Expert Conseil inc.

Adopté à l'unanimité.

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE AU DÉFICIT (10%) À L'OMH DU SUD DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 pour l'Office municipal d'habitation du sud de Lotbinière ont été déposés au bureau municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité accepte les états financiers de L'OMH du sud de Lotbinière et contribue au déficit par un pourcentage de 10 % de la somme de 31 042 \$ pour le HLM et 10 % de la somme de 76 451 \$ pour la Société d'habitation du Québec, de la façon suivante :

- Pour les logements subventionnés dans le cadre du programme de Supplément au Loyer de la Société d'Habitation du Québec (Corporation des aînés), le montant à payer par la Municipalité est de 7645 \$.
- Pour les logements subventionnés dans le cadre du programme régulier HLM-public, le montant à payer par la Municipalité est de 3104 \$.

Adopté à l'unanimité.

FINANCEMENT TEMPORAIRE – TRAVAUX RUE LAURIER OUEST

ATTENDU QUE les travaux, en vertu du Règlement d'emprunt no 912-2021, débuteront prochainement;

ATTENDU QUE le financement global autorisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est de 1 359 845 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'un financement temporaire dans l'attente du financement permanent;

ATTENDU QUE l'article 1093 du Code municipal du Québec autorise ce type de financement jusqu'à concurrence du montant total ou partiel de dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à obtenir le financement proposé auprès du Centre financier aux entreprises Lévis – Lotbinière – Bellechasse, selon la progression des déboursés à effectuer.

D'autoriser le Maire, Bernard Ouellet et la directrice générale, Martine Couture, à signer tous les documents relatifs à ce financement temporaire.

Adopté à l'unanimité.

CRÉATION D'UN FONDS SPÉCIAL POUR RELOCALISER L'ENTRAIDE

ATTENDU QUE L'Entraide de Saint-Apollinaire devient de plus en plus populaire auprès des citoyens, citoyennes et gens de l'extérieur;

ATTENDU QUE beaucoup de dons y sont déposés et l'achalandage est en constante augmentation;

ATTENDU QUE le bâtiment de l'Entraide devient trop petit et qu'il est important de commencer à penser à le relocaliser;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la Municipalité désire créer un fonds spécial qui consistera à amasser de l'argent afin de pouvoir ultérieurement relocaliser ledit bâtiment;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

De créer un fonds spécial afin de relocaliser le bâtiment de l'Entraide dans un proche avenir.

De déposer un montant de 200 000 \$ dans le fond spécial.

Adopté à l'unanimité.

RÉQUISITION DE LA SUBVENTION – RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

ATTENDU QUE suite à la recommandation de notre députée, le ministre délégué aux transports a accordé une subvention maximale de 35 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur les rangs des Moulanges, du Bois-de-l'Ail, Saint-Lazare et la rue Industrielle;

ATTENDU QUE le conseil municipal approuve les dépenses d'une somme de 75 504 \$ relatif aux travaux d'amélioration réalisés pour les ponceaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De requérir cette somme par formulaire approprié auprès du directeur de la Chaudière-Appalaches.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 913-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 848-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QU'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 6 décembre 2010, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*, ci-après appelé « C.M. »;

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 C.M. a été remplacé le 1^{er} janvier 2018, obligeant les municipalités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle, la politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement;

ATTENDU QUE les municipalités ont dorénavant l'obligation d'inclure dans leur règlement sur la gestion contractuelle des mesures favorisant les biens et services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du 9 août, par Daniel Laflamme, conseiller no 1;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 913-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ATTENDU QUE le conseil municipal peut établir le tarif des rémunérations payables au personnel électoral applicable lors d'élection ou de référendums municipaux, en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E 2.2);

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'établir le tarif des rémunérations payables au personnel électoral comme suit :

Président d'élection

Jour du scrutin	760.00 \$
Jour du vote par anticipation	540.00 \$
Révision de la liste (865 premiers)	585.00 \$
+ le nombre d'électeurs	0.50 \$/électeur

Secrétaire d'élection

¾ de la rémunération du président d'élection

Personnel

Réviseur de liste	18.90 \$/heure
Secrétaire du réviseur de liste	18.90 \$/heure
Agent réviseur	18.90 \$/heure
Scrutateur	17.00 \$/heure
Secrétaire	17.00 \$/heure
Primo	17.00 \$/heure
Membre table de vérification	14.75 \$/heure
Substitut.....	50.00 \$/jour

Formation

La rémunération est égale à celle prévue pour chaque heure où il exerce sa fonction.

Rémunération du trésorier (financement)

Pour chaque rapport de dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé :

- 78 \$ + 1 % des dépenses déclarées dans le rapport.

Pour le rapport de dépenses électorales d'un parti autorisé :

- 30 \$ par candidat du parti + 1 % des dépenses déclarées dans le rapport.

Pour chaque rapport financier d'un candidat indépendant autorisé

37 \$

Pour chaque rapport financier d'un parti autorisé :

151 \$

Pour l'ensemble des autres fonctions qu'il exerce à l'occasion d'une élection, une rémunération égale au produit de la multiplication par le nombre de candidats à cette élection du montant suivant :

- Pour chaque candidat indépendant autorisé :

13 \$

- Pour chaque candidat d'un parti autorisé : 6 \$

Adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION DE NOUVEAUX NOMS DE RUES – JARDIN DES GEAIS-BLEUS

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q. c.c-47.1) permet aux municipalités d'attribuer des noms à des voies de circulation;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer certaines rues projetées dans la phase II du développement résidentiel le Jardin des Geais-Bleus;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer les nouvelles rues projetées identifiées par le lot 6 424 843 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière

et montrées par des lisérés rouges sur les plans suivants :



Adopté à l'unanimité

ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR EXPROPRIATION D'UNE PARTIE DU LOT 3 384 914 DU CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QU'à chaque année la Municipalité reçoit de nombreuses plaintes au sujet de la problématique de visibilité de l'intersection située au coin de la rue Principale et de la propriété située au 140 à 148, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité compte, aux fins d'améliorer la sécurité de son réseau routier, réaliser dans les meilleurs délais possible, sur une partie du lot 3 384 914 du cadastre du Québec, tous les travaux requis pour sécuriser cette intersection;

CONSIDÉRANT QUE les travaux projetés permettront d'améliorer la visibilité de l'intersection située au coin de la rue Principale et de la propriété située au 140 à 148, rue Principale et donc de régler la problématique de visibilité actuelle;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'utilités publiques sont au bénéfice de l'ensemble de la communauté et qu'ils sont nécessaires pour assurer la sécurité des infrastructures publiques;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la Municipalité d'acquérir auprès du propriétaire actuel une partie du lot 3 384 914 du cadastre du Québec pour réaliser les travaux susdits;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas encore obtenu l'accord du propriétaire actuel de vendre la partie du lot 3 384 914 du cadastre du Québec requise dans le cadre des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de la partie du lot 3 384 914 du cadastre du Québec est requise pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de la partie du lot 3 384 914 du cadastre du Québec permettra également à la Municipalité de disposer d'une parcelle de terrain suffisante pour prolonger éventuellement la piste multifonctionnelle, et ainsi répondre aux besoins liés aux développements immobiliers et économiques de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les recommandations des procureurs de la Municipalité, de la direction des travaux publics et de l'aménagement du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'entamer les discussions avec le propriétaire du lot 3 384 914 du cadastre du Québec aux fins d'acquérir de gré à gré la partie du lot 3 384 914 requise pour réaliser les travaux afin d'assurer la sécurité de l'intersection située au coin de la rue Principale et de la propriété située au 140 à 148, rue Principale et de répondre aux besoins liés au prolongement éventuel de la piste multifonctionnelle.

À défaut d'entente, de procéder à l'expropriation de la partie du lot 3 384 914 du cadastre du Québec requise pour assurer la sécurité de l'intersection concernée et de répondre aux besoins liés au prolongement de la piste multifonctionnelle.

De mandater l'arpenteur-géomètre Paul Grimard afin d'effectuer la description technique de la parcelle à acquérir ou exproprier.

De mandater Me Antoine La Rue de Therrien Couture Joli-Cœur s.e.n.c.r.l. aux fins d'entamer les démarches requises pour acquérir de gré à gré ou par expropriation la parcelle du lot 3 384 914 du cadastre du Québec.

De décréter la réalisation des travaux nécessaires pour améliorer la visibilité de l'intersection située au coin de la rue Principale et de la propriété située au 140 à 148, rue Principale, et donc de régler la problématique de visibilité actuelle.

De financer l'ensemble des coûts en lien avec les travaux d'amélioration de la visibilité de l'intersection précitée à même le fonds général de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

PROCHAINE SÉANCE :
15 NOVEMBRE 2021

REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE

OCTOBRE 2021

BONS COUPS

- Implication de jeunes bénévoles au Festival Country de Lotbinière
- Ateliers de Zoothérapie offerts dans nos trois Maisons de Jeunes durant le mois de septembre
- Vente de bûches de Noël par les jeunes de septembre à novembre pour financer leurs projets et activités. Visitez notre page Facebook pour nous encourager !

 [rjlotbiniere](https://www.instagram.com/rjlotbiniere/)
 [rjlotbiniere](https://www.facebook.com/Regroupement-des-jeunes-de-Lotbiniere-102601011111111/)
 [Regroupement des jeunes de Lotbinière](https://www.facebook.com/Regroupement-des-jeunes-de-Lotbiniere-102601011111111/)

À VENIR

- Octobre : Ateliers sur l'image corporelle animés par la Maison L'Éclaircie dans nos MDJ
- 16 octobre : LIVE Facebook de la SMDJ
- 30 octobre : Promenade dans le Vieux-Québec
- 13 novembre : Journée au spa
- 11 décembre : Magasinage aux Galeries de la Capitale

Activités offertes pour tous les jeunes de 12 à 17 ans de la MRC de Lotbinière

www.rjlotbiniere.com

SEMAINE DES MAISONS DE JEUNES

11 AU 17 OCTOBRE 2021

La semaine des Maisons de Jeunes permet chaque année de faire rayonner les MDJ et les adolescents !
Cette année, c'est sous la thématique : « Ahhh les jeunes sont tellement... » que nous déconstruirons les stéréotypes liés à la jeunesse et que nous mettrons en lumière les qualités des ados.

PARMI LES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR LA SEMAINE :

DISTRIBUTION DE PENSEÉS POSITIVES

IMAGE TA MDJ SOUS FORME DE BANDE DESSINÉE !

GUERRE DE JELL-O

TOC, TOC, TOC, NOUS SOMMES LÀ !

8 RENCONTRES POUR MIEUX VIVRE

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE VOTRE DEUIL

MARDI 12 OCT. AU 30 NOV. 2021

DE 13H À 15H

MAISON DE LA FAMILLE DE ST-APOLLINAIRE

GRATUIT

LE SOUTIEN INDIVIDUEL EST DISPONIBLE EN TOUT TEMPS

GROUPE SOUTIEN DEUIL



INSCRIPTIONS

5 81 983-9294

PRESENCELOTBINIERE@HOTMAIL.COM

GROUPE DE YOGA ADAPTÉ

AUX PERSONNES EN PARCOURS CANCER, DU

DIAGNOSTIC À UNE RÉMISSION 5 ANS

LUNDI DU 27 SEPT. AU 22 NOV. 2021

DE 13H30 À 14H45

CENTRE MULTIGÉNÉRATION

ST-FLAVIEN

GRATUIT

YOGA PERSONNES EN PARCOURS CANCER

GROUPE SOUTIEN PERSONNES EN PARCOURS CANCER

GROUPE POUR SON MIEUX ÊTRE

AUCMENTER SON MIEUX-ÊTRE ET SON MIEUX-
VIVRE AU LE QUOTIDIEN AVEC LA MALADIE

MARDI 5 OCT. AU 23 NOV. 2021

DE 18H30 À 20H30

MAISON DE LA FAMILLE

ST-APOLLINAIRE

GRATUIT

Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996
Téléc. : 418 881-4152



Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Josée Martineau, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

www.st-apollinaire.com 



SAAQ
Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

www.saaq.gouv.qc.ca



Travaux publics

Tél. : 418 881-3996, poste 223
Urgences : 418 808-9406

Inspecteur des travaux publics : Renault Lepage

Centre Multifonctionnel



20, rue Terry-Fox
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Jean-Michel Blouin, adjoint aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

Régie intermunicipale

Ordures ménagères

Tél. : 418 881-3996, poste 222

Directrice de la Régie : Mélanie Boily



Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : 9 h 30 à 12 h
Mardi : 13 h 30 à 18 h 30
Mercredi : 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi : 16 h à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h
Lundi et vendredi : FERMÉ



Caserne de pompier

Pour permis de brûlage ou information

Tél. : 418 881-3996, poste 238
Cellulaire : 418 808-9410

Directeur du service incendie : Martin Miller



NOUVEAU À SAINT-APOLLINAIRE

418 881-2398

Suivez-nous sur



Les Délices de la mère et plaisirs sucrés ont ouvert leurs portes ce 2 septembre dernier.

En quelques mots, cette entreprise se spécialise dans la préparation de mets cuisinés et pâtisseries.

De bons petits plats préparés par une cuisinière ayant plusieurs années d'expérience!

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour commander ou pour de l'information.

Au plaisir de vous rencontrer!

427-A, route 273
Saint-Apollinaire



HORAIRE

Du mercredi au vendredi
de 9 h à 18 h

Samedi et dimanche
de 9 h à 17 h